

DREAL BOURGOGNE FRANCHE-COMTE

RN 57 – Achèvement du contournement de Besançon – Projet d'aménagement de la section comprise entre les Boulevards de Besançon et Beure

Enquête parcellaire du 4 mars 2024 à partir de 9h00 au 3 avril 2024 jusqu'à 17h00

	Nom - Prénom	OBSERVATIONS déposées par voie électronique
1	<i>Mme BORGHINI née ZELVEGRE Michèle</i>	<p>Sujet: RN57 Besançon-Beure-enquête parcellaire</p> <p>Message: <i>Monsieur le Commissaire Enquêteur,</i> <i>Je suis propriétaire de la parcelle ER 51 (69 rue du Docteur Mouras Besançon), concernée par le projet d'aménagement de la RN 57, sur la section comprise entre les Boulevards à Besançon et la commune de Beure.</i> <i>D'après le paragraphe 1.1.1.2 de la Notice de présentation du Dossier d'enquête parcellaire, ma parcelle, située entre Micropolis et la Malcombe, est concernée par un projet de voie mode doux dans le secteur d'accès à Micropolis.</i> <i>Or, la description et le fonctionnement de l'aménagement des voies mode doux ne sont pas détaillés ; aucun élément ne nous permet de connaître en quoi ma parcelle joue un rôle dans le projet. En d'autres termes, le projet ne justifie pas la nécessité d'acquérir ma parcelle.</i> <i>Veuillez agréer, Monsieur le Commissaire Enquêteur, l'expression de ma haute considération. Michèle Borghini</i></p>
2	<i>Nicolas KIENER - LOGICOR</i>	<p><i>Bonjour,</i> <i>Je vous contacte concernant l'enquête parcellaire en cours relative à l'agrandissement de la RN57.</i> <i>Je suis le représentant du propriétaire des parcelles ES 71, ET 115 et ET 107.</i> <i>Voici mes observations suivants les parcelles à céder nous concernant :</i></p> <p><i>Les travaux ainsi que la finalité de ce projet vont avoir un impact sur l'emprise foncière détenue par la SCI Mountain Besançon sur laquelle est érigée un bâtiment logistique d'environ 73 000 m² intégralement loué à la société Easydis.</i></p>

		<p><i>Nous insistons sur la nécessité de n'avoir aucun impact vis-à-vis de la DREAL concernant l'arrêté d'autorisation d'exploiter considérant que le site est classé ICPE (notamment en enregistrement sur les rubriques en 1510, 2662 et 2663).</i></p> <p><i>Il est important qu'il puisse être maintenu les voies de circulation, l'aire de retournement poids-lourds ainsi que le parking véhicules légers.</i></p> <p><i>Une attention particulière devra être prêtée au poste de transformation qui est également l'unique point de livraison du site. Ce point est important car le site est en température dirigée liée au stockage de produits frais.</i></p> <p><i>Bien cordialement,</i></p> <p>Nicolas KIENER, Asset Manager</p> <p>LOGICOR</p> <p>4 place Amédée Bonnet – Grand Hôtel Dieu, 69002 Lyon 170 boulevard Haussmann, 75008 Paris</p> <p>M: + 33 (0)6 80 13 36 42 LD : +33 (0)9 74 18 91 60</p> <p>nicolas.kiener@logicor.eu www.logicor.eu</p>
3	Qingling JIA	<p><i>Bonjour,</i></p> <p><i>Suite à l'enquête parcellaire portant sur l'acquisition de la parcelle ES 73, nous vous prions de trouver ici un PJ notre attestation de propriété et l'enquête remplir.</i></p> <p><i>Nous nous permettrons de faire parvenir également notre observation sur la partie de la parcelle concerné par le projet,</i></p> <ul style="list-style-type: none">● <i>Les livraisons du magasin METRO sont effectuées par l'arrière du bâtiment, dans la zone revêtue en enrobés qui longe la bretelle de la RN57. Afin d'assurer l'exploitation du magasin pendant la période des travaux, il est nécessaire de s'assurer que les manœuvres de girations des poids-lourds assurant les livraisons pourront bien être effectuées dans les emprises restantes".</i>

	<p>● <i>Nous avons observé la création de la voirie urbaine à venir peut également causer du l’empiètement sur le cours de livraison du magasin METRO (Le locataire sur place). Est-ce toujours d’actualité.</i></p> <p><i>Merci par avance pour attention.</i></p> <p><i>Best.</i></p>
4	<p>Dossier : Association Mission évangélique des Tziganes de France "Vie et Lumière" (GENERAL)</p> <p>Nos réf : 202209154</p> <p>Vos Réf : RN57 Besançon – Beure – Enquête parcellaire</p> <p>Monsieur le commissaire enquêteur, Voici un courrier à votre attention, au nom de la Mission évangélique « Vie et Lumière », Les pièces jointes annoncées suivront par envoi séparé, Je vous prie de bien vouloir accuser réception des présentes, Avec mes sentiments les meilleurs et les plus dévoués,</p> <p>Benoît ARVIS Avocat à la Cour Ancien membre du Conseil national des barreaux ARVIS AVOCATS</p> <p>-----</p> <p>7, rue Ernest Cresson 75014 PARIS Tél : 01 77 35 69 79 Fax : 09 70 71 58 28 Site internet : www. arvisavocats.fr</p> <p><u>Les 3 pièces jointes</u> associées à cette observation sont consultables sous le présent tableau (lettre au commissaire enquêteur, statuts de l’association, justificatifs des statuts et activités de l’église de Besançon)</p>

5	Louis BERENGER	<p>Madame, Monsieur,</p> <p>Dans le cadre de l'enquête parcellaire menée pour le projet d'élargissement de la RN57, je souhaite déposer les observations suivante pour le compte de la société METRO France qui exploite un bâtiment à l'adresse suivante: 6 Rue Alfred Kastler, 25000 Besançon</p> <p>Nous sommes en effet présents à cet endroit depuis la création de ce bâtiment et employons plusieurs dizaine de collaborateur pour servir les restaurateurs et métiers de bouche du Doubs et en particulier sur l'agglomération de Besançon.</p> <p>Nous constatons (plan en bas à gauche, tracé orange) que le projet présenté dans l'enquête prévoit de créer une rue pour desservir les maisons situées le long de la RD673 route de Dole et que cette voirie pourrait passer à l'arrière de notre bâtiment. Nous tenons à vous alerter vigoureusement sur le fait que nous utilisons l'emprise à l'arrière de notre bâtiment pour livrer nos marchandises et expédier les commandes de nos clients. Ainsi, la création de cette voirie est susceptible de mettre en péril notre activité sur ce site car nous ne serions plus en capacité d'approvisionner notre site et nous ne pourrions plus satisfaire le service de préparation de commande/livraison de commandes qui représente actuellement près d'un cinquième de notre activité. C'est un risque pour l'activité, c'est aussi un risque pour l'emploi.</p> <p>Nous nous interrogeons également quant à la pertinence de cette voirie qui pourrait tout aussi bien s'emmancher au début de la rue Alfred Kassler plutôt que de faire faire le tour du quartier aux riverains.</p> <p>Louis BERENGER Directeur Asset Management Immobilier SECRETARIAT GENERAL METRO France 5 rue des Grands Prés 92024 NANTERRE Cedex P. + 33.(0)6.02.72.63.17. E-mail : louis.berenger@metro.fr</p>

